



## Spécialiste de la migration - Module 1

La migration dans le contexte social, ses causes et ses conséquences

CIP-030-031-25.01

### Partenaire



 **6 jours d'août à octobre (voir parcours)**

 **De 08h30 à 16h30 - Voir programme détaillé**

 **42 périodes de 60 minutes**

 **Hybride**  
**Ifage Montbrillant, Rue des Gares 10, 1201 Genève**

 **Délai d'inscription : mi-août**

### Objectifs

Le module permet d'acquérir des connaissances de base sur les relations entre la migration et ses conséquences sur les personnes et la société.

Il respecte les exigences spécifiées dans le règlement d'examen professionnel du brevet de « Spécialiste de la migration »

### Contenu

- Disposer de connaissances élémentaires sur les causes et les conséquences de la migration et tenir compte de leur importance dans son travail
- Disposer de connaissances élémentaires sur les approches théoriques actuelles en matière de culture, d'ethnisation, d'ethnocentrisme, de discrimination et de racisme, et utiliser la terminologie y relative à bon escient
- Reconnaître et décrire les sources potentielles de conflits et de crises dans les contextes de la migration et l'intégration
- Décrire les possibles conséquences de la migration sur la santé et la vie sociale
- Pouvoir déceler les signes de maladies physiques ou de stress post-traumatique
- Disposer de connaissances élémentaires sur la construction, la perte, le changement d'identité et l'appartenance, et pouvoir l'expliquer dans le cadre de son travail
- Reconnaître et expliquer les différences de pratiques dans les conflits et crises interculturels

### Public cible

Le spécialiste de la migration conseille, accompagne et encadre des personnes issues de la migration. Il favorise leur intégration et les aide à résoudre les problèmes quotidiens, notamment administratifs, liés à leur séjour : assistance sociale, logement, assurances maladie, scolarisation des enfants, etc.



Il les encourage à s'intégrer au mieux dans leur nouvel environnement.

### **Prérequis**

Entrée en formation - Pouvoir justifier :

- d'une expérience d'au moins une année à l'entrée en formation et être titulaire au minimum d'un CFC ou d'une formation jugée équivalente ou
- d'une expérience d'au moins quatre années à l'entrée de la formation
- validation du dossier personnel auprès de la commission qualité des examens : [www.fachperson-migration.ch](http://www.fachperson-migration.ch)

### **Formateur(s)**

Professionnel des domaines concernés

### **Reconnaissance**

Attestation de compétences en cas de réussite de l'examen de module.

Les attestations de compétence pour l'admission à l'examen final de spécialiste de la migration sont valables pendant 5 ans (date limite : délai d'admission à l'examen).

### **Contrôle des compétences**

Travail écrit de 3 à 5 pages

### **Prix**

CHF 2'150.-

Y compris journée d'introduction et examen de module.

Lors de l'inscription en ligne, merci de ne pas payer en ligne et cocher "Facture au participant ou à l'employeur", car la facture sera établie par l'Ifage.

### **Nombre de participants**

Maximum 14

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée

### **Renseignements**

CIP

Ch. des Lovières 13

2720 Tramelan

032 486 07 52

[spm@cip-tramelan.ch](mailto:spm@cip-tramelan.ch)

### **Remarque(s)**

Lors de l'inscription en ligne, merci de ne pas payer en ligne et cocher "Facture au participant ou à l'employeur", car la facture sera établie par l'Ifage.

### **Conditions d'annulation**

### **Attention**



Pour ce module, les conditions générales et d'annulation applicables sont celles de l'institution organisatrice et non celles du CIP.

**Les conditions générales sont disponibles sous l'onglet « Fichiers » du cours**